

# Tourisme fluvial

## Inauguration de la halte fluviale de Valence



Située sur le Rhône, à proximité immédiate du centre-ville de Valence, la nouvelle halte fluviale peut capter jusqu'à 150 000 touristes par an. Une formidable opportunité pour booster le tourisme.



**Contacts presse :**

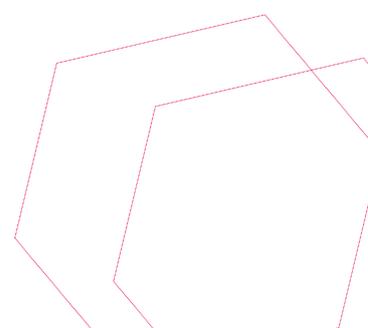
Valence Romans Agglo : Herveline Réhault - 04 75 63 76 45 - [herveline.rehault@valenceromansagglo.fr](mailto:herveline.rehault@valenceromansagglo.fr)

CNR : Béatrice Ailloud - Responsable Relations presse et médias - 04 72 00 67 21 - [b.ailloud@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloud@cnr.tm.fr)

CNR : Quentin Pechoux - Assistant Relations presse et médias - 04 26 23 17 87 - [q.pechoux@cnr.tm.fr](mailto:q.pechoux@cnr.tm.fr)

# Sommaire

Valence, porte d'entrée sur le territoire .....	3
Une offre urbaine à taille humaine .....	4
Un atout pour le territoire .....	5
La halte fluviale de Valence, un projet partenarial pour le territoire .....	6
CNR .....	7
Un aménagement sobre et efficace .....	9
Le tourisme fluvial en bref .....	10



## Valence, porte d'entrée sur le territoire

En paquebot ou en bateau de plaisance, le tourisme fluvial est en plein essor. D'où l'idée de créer une halte fluviale sur le territoire. Un territoire riche de patrimoine, de gastronomie, de bons vins, et bien sûr d'une nature d'exception.

Au bord du Rhône, à 15 minutes de la gare Valence TGV, la halte fluviale offre une très belle arrivée aux plaisanciers avec une vue imprenable sur le château de Crussol. À pied, en bus ou à vélo, cet emplacement stratégique permet un accès rapide au centre-ville de Valence. Visites de sites historiques, culturels, shopping, promenade au parc Jouvet ou le long de la Viarhônga devraient séduire de nombreux touristes. Sans oublier le futur centre aqualudique et ses nombreux espaces de détente.

Chaque semaine de mi-mars à mi-octobre, 25 paquebots fluviaux d'environ 200 croisiéristes parcourent le Rhône entre Lyon et Martigues. C'est donc un potentiel annuel de 750 passages et de 150 000 croisiéristes qui peuvent débarquer à Valence et découvrir ainsi la ville et ses alentours.

Un potentiel  
de 150 000  
touristes



À pied, en bus ou à vélo, la halte fluviale bénéficie d'un emplacement stratégique pour un accès rapide au centre-ville de Valence.

# Une offre urbaine à taille humaine

Entre Lyon et Avignon, Valence constitue une offre de halte à caractère urbain extrêmement bien placée. En effet, les embarcadères existants en Drôme-Ardèche sont principalement situés dans des communes de moins de 15 000 habitants : Tournon, La Voulte-sur-Rhône, Viviers...

## Le tourisme fluvial sur le Rhône



### PORTS DU RHÔNE



### APPONTEMENTS POUR BATEAUX À PASSAGERS



### PORTS DE PLAISANCE



## Un atout pour le territoire

En 2017, on comptabilisait plus de 11 millions de passagers sur le réseau navigable français et près de 15 000 avait choisi de voguer sur le Rhône en 2017, soit une augmentation de 50% en dix ans. La halte fluviale valentinoise vient désengorger les haltes en amont et aval parfois saturées.

Le *slow* tourisme a le vent en poupe. La tendance est au « voyager lentement », que l'on soit à pied, à vélo, ou en bateau. Notre territoire a tout pour séduire les amateurs de sensations douces. Il cumule 330 km de voies navigables entre Lyon et la Méditerranée et 800 km de pistes cyclables du Lac Léman aux plages du grand sud.

45 € / jour  
dépensés  
en moyenne  
par plaisancier

La halte fluviale est donc une belle opportunité pour booster le tourisme, développer le territoire et dynamiser le centre-ville et les commerces de Valence.

Elle renforce la dimension du tourisme itinérant pour irriguer tout le territoire de l'Agglo et alentours, en cohérence avec l'offre d'aujourd'hui et celle de demain enrichie par de beaux projets structurants, tels des halles gourmandes dédiées à la gastronomie régionale ou un centre de congrès à portée de pieds.

*« La halte fluviale constitue un formidable équipement pour booster le tourisme sur notre territoire »*

**Nicolas Daragon, Président de Valence Romans Agglo**

800 km de pistes cyclables  
du Lac Léman aux plages  
du grand sud



© Cyril Crespeau - Valence Romans Tourisme

## La halte fluviale de Valence, un projet partenarial pour le territoire

La halte fluviale représente un investissement de 1 149 000 euros HT. Porté par l'Agglo à hauteur de 334 000 euros, l'opération a également été soutenue par la CNR (400 000 euros), la Région Auvergne-Rhône-Alpes (300 000 euros) et l'Etat (115 000 euros).

La halte fluviale est labellisée par le Plan Rhône. Ce programme a pour but la valorisation touristique du Rhône.





## Le tourisme fluvial, un axe du développement des territoires pour CNR

Au travers du 3<sup>e</sup> plan de ses Missions d'Intérêt Général (2014-2018), CNR met en valeur le domaine concédé et s'engage en faveur du tourisme fluvial en dotant les sites à fort intérêt touristique et économique d'infrastructures fluviales (appontements) adaptées aux besoins des croisiéristes et plaisanciers.

De plus, des bornes électriques, à fort ampérage, sont également installées afin que les paquebots fluviaux disposent de la puissance électrique nécessaire tout en coupant leurs moteurs à l'escale. Une action qui réduit les nuisances sonores dont était victime le voisinage.

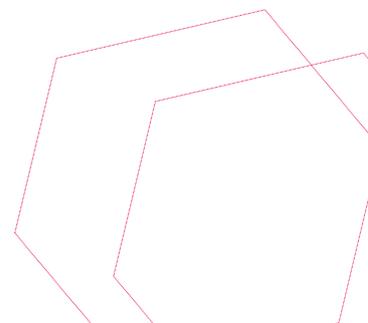
Ces projets participent à la réappropriation des berges par les riverains et au rayonnement de l'identité rhodanienne. De plus, ils favorisent le développement d'activités économiques en continuant de transformer le Rhône en lieu de destination touristique. Ils s'inscrivent également dans une vision de développement économique et de création de valeur pour les territoires mais aussi de transmission aux générations futures d'un fleuve vivant.

## Une coopération de longue date

CNR et Valence Romans Agglo s'engagent conjointement en faveur de l'aménagement durable du territoire rhodanien autour du fleuve. La halte fluviale de Valence en est un nouvel exemple avec l'engagement financier de CNR à hauteur de 400 000€.

Depuis novembre 2017, et la signature d'une convention d'objectifs, CNR et Valence Romans Agglo ont mené des actions conjointes, avec une vision quinquennale, autour de 5 axes principaux :

- Le développement du tourisme fluvial
- La préservation de l'environnement et promotion des mobilités douces
- Le développement de projets favorisant la production d'énergies renouvelables
- Le développement économique par la logistique multimodale
- La construction d'une identité rhodanienne



## A propos de CNR

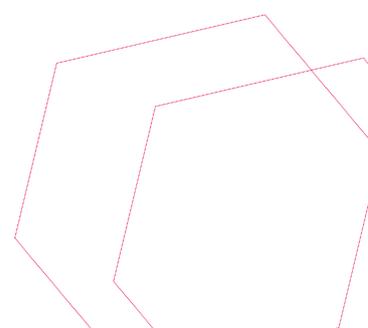
CNR est le 1<sup>er</sup> producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1 360 collaborateurs, CNR produit près de 15 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Agir pour le développement durable du territoire rhodanien fait partie intégrante du modèle de développement de CNR, basé sur la redistribution d'une partie de la valeur créée aux territoires dont est issue la production d'électricité. Pour découvrir de manière douce et originale le riche patrimoine de la Vallée du Rhône entre Lyon et la Méditerranée, le tourisme fluvial a été développé, avec les territoires, et offre plus de 330 kilomètres de voie navigable dans le Bas-Rhône et 57 km sur le Haut-Rhône pour les plaisanciers.

Afin de dynamiser ce secteur, CNR installe également des bornes électriques à haute puissance alimentées à 100% en énergie verte et s'implique dans les groupes de travail permettant de fournir les services, à terre comme sur l'eau. Ce secteur d'activité contribue en effet à valoriser le fleuve Rhône et son environnement avec un impact bénéfique sur l'économie locale.



## Un aménagement sobre et efficace

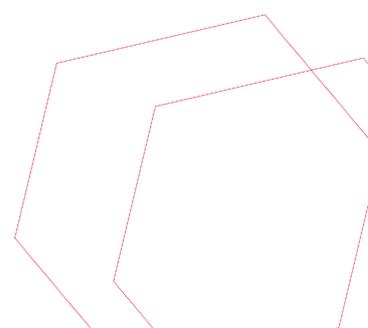
Le site choisi pour la halte fluviale a nécessité l'implantation d'une infrastructure légère avec peu d'emprise sur le fleuve, capable d'accueillir des bateaux de 135 mètres. Les aménagements ont permis la réfection du revêtement des quais, la pose de cinq ducs d'Albe pour l'amarrage des bateaux, la mise en place d'une plateforme de débarquement de plus de 85 m<sup>2</sup>, la peinture du passage souterrain, la mise en place d'éclairages à détection de mouvement et d'une alimentation en eau potable. Une aire d'attente pour les cars doit également être créée dans les prochaines semaines.

Les accès à la plateforme (quai, passage souterrain et cheminements) sont en béton désactivé. Le souterrain est éclairé pour sécuriser le lieu de jour comme de nuit.

Plus d'un  
million d'euros  
d'investissement

### La halte fluviale de Valence en bref

- Capacité d'accueil annuelle : jusqu'à 750 passages et 150 000 croisiéristes.
- Capacité d'accueil simultanée de la halte fluviale valentinoise : 2 bateaux de 135 mètres.
- 5 ducs d'Albe mesurant chacun 1 mètre de diamètre et 19 mètres de profondeur (9 dans la terre / 5,50 mètres dans l'eau / 4,50 mètres dans l'air).
- 1 plateforme de débarquement de 85 m<sup>2</sup>.
- Un souterrain éclairé
- Une alimentation en eau potable.
- Des éclairages à détection de mouvement.
- Un chantier de courte durée : 4 mois travaux de mai à août 2019.
- Un investissement de 1 149 000 euros HT.
- Mise en service en septembre 2019.



# Le tourisme fluvial en bref

## Au plan national

- En 2017, 11 millions de passagers sur le réseau navigable français, dont 54 % d'étrangers (+4 %) et 15 000 plaisanciers sur le Rhône (+10% en 10 ans).
- Chaque année, 95 600 passagers font escale à Viviers et 62 000 à Tournon.
- De 130 à 190 personnes peuvent être accueillies sur un bateau de croisière.

## Sur le Rhône

- 330 km de voies navigables entre Lyon et la Méditerranée / 800 km de pistes cyclables du Lac Léman à la Méditerranée.
- 50 % d'augmentation des plaisanciers en 10 ans
- 24 appontements sur le Bas-Rhône dont 19 à la CNR
- 7 ports de plaisance
- 11 haltes fluviales
- 600 000 touristes fluviaux chaque année sur le Rhône en aval de Lyon et de la Saône
- 25 paquebots à passagers sur le bassin Rhône-Saône, soit 5 fois plus qu'il y a 20 ans
- 1er bassin de France en nombre de bateaux accueillis
- 198 444 passagers transportés à bord des paquebots
- 13 236 éclusages de paquebots à passagers entre Lyon et la Méditerranée